

Bulletin d’Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / Groupe Moniteur
Fax : +33 (0)1 77 92 98 17
Antony Parc II – 10, place du Général de Gaulle
BP 20156 – 92186 Antony Cedex

☐ Mme ☐ M.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél. : Port. :
E-mail :@.....
Société :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Cedex : Pays :
N° TVA intracommunautaire :
N° Commande interne :
N° de Siren :
Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :
.....
.....

- Je m’inscris et je choisis :**
- ☐ La conférence « RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE » du 9 novembre 2017
 - ☐ La formation « RÉALISER VOS ACHATS PUBLICS EN CONCILIANT PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE » du 10 novembre 2017

Tarif secteur public	
☐ 1 Jour 790 € HT / 948 € TTC	☐ 2 Jours 1 390 € HT / 1 668 € TTC

Tarif secteur privé	
☐ 1 Jour 895 € HT / 1 074 € TTC	☐ 2 Jours 1 495 € HT / 1 794 € TTC

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :
<http://evenements.infopro-digital.com/lemoniteur/>

- ☐ Je joins un chèque de.....€ TTC à l’ordre du Groupe Moniteur
- ☐ J’enverrai mon paiement à réception de la facture
- ☐ J’accepte de recevoir des offres adressées par le Groupe Moniteur ou ses partenaires
- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont accessibles à l’adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/lemoniteur/cgv> et les accepte sans réserve.

Fait à :
Le :
Signature

Cachet de l’entreprise

Le Moniteur est une marque du GROUPE MONITEUR, société par actions simplifiée au capital de 333.900 euros, ayant son siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 403 080 823

Informations
Pratiques

■ **Conférence**
Judi 9 novembre 2017
RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Paris (le lieu exact vous sera communiqué ultérieurement)

■ **Formation complémentaire**
Vendredi 10 novembre 2017
RÉALISER VOS ACHATS PUBLICS EN CONCILIANT PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Paris (le lieu exact vous sera précisé sur votre convention envoyée avant le stage)

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Conditions générales de vente

Les conférences et formations des Rencontres Le Moniteur sont organisées par Groupe Moniteur. Groupe Moniteur est un organisme de formation déclaré sous le numéro d’activité 11 75 222 73 75 auprès du préfet de Paris. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l’Etat et ce en vertu de l’article L.6352-12 du code du travail.

Tarifs valables jusqu’à la date des événements. TVA : 20 %. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par Groupe Moniteur société par actions simplifiée au capital de 333 900 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculé au R.C.S. NANTERRE sous le n°403 080 823 font l’objet d’un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients.

Groupe Moniteur ou toute société du groupe INFOPRO digital pourra vous envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 (art. 34 et s.) vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, de modification et de suppression sur l’ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire au service clientèle situé au 10, place du Général de Gaulle – 92160 ANTONY. Retrouvez l’intégralité des modalités d’inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/lemoniteur/cgv>



Judi 9 NOVEMBRE 2017
Paris

RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE
Acteurs du BTP, ce qui change pour vous

- Connaître l’impact des lois et décrets 2016-2017 sur les marchés publics de travaux
- Maîtriser les outils juridiques de l’achat public vert et local
- Réussir la dématérialisation totale des marchés publics d’ici le 1er octobre 2018

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE



Alexis BOUDARD
Directeur du programme DcANT
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LA MODERNISATION DE L’ACTION PUBLIQUE



Emmanuel SPINAT
Adjoint à la directrice & AQSSI
AGENCE POUR L’INFORMATIQUE FINANCIÈRE DE L’ÉTAT



Vincent YOU
Adjoint au maire d’Angoulême et Vice-président
GRAND ANGOULÊME



Anthony PATHERON
Directeur des Affaires Juridiques et de la Commande Publique Durable
COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

ET NOTAMMENT LES INTERVENTIONS DE

- *Direction des affaires juridiques, MINISTÈRE DE L’ÉCONOMIE (sous réserve)*
- *Yann DUMAREIX, Chef du bureau de l’exemplarité du service public au Commissariat général au développement durable (SEEIDD/REAE), MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE*
- *Marie EILLER-CHAPEAUX, Directeur des affaires juridiques et européennes, FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS*
- *Jean-Marc PEYRICAL, Avocat associé et Président, ASSOCIATION POUR L’ACHAT DANS LES SERVICES PUBLICS*

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Le droit de la commande publique n’en finit pas de se moderniser.

Depuis la publication de l’ordonnance marchés publics du 23 juillet 2015 et de son décret d’application du 25 mars 2016 de nombreuses lois et décrets sont venus le modifier.

Les mesures impactant directement les marchés de travaux sont nombreuses : élargissement de l’obligation de concours de maîtrise d’œuvre, évolution du régime des OPH, simplification des candidatures, suppression de l’évaluation préalable, précision des modalités de publication des données essentielles de chaque marché, etc.

Des textes, concernant la dématérialisation totale des marchés publics au 1er octobre 2018 sont encore à paraître.

Ces nouvelles règles en vigueur et à venir, qui seront rassemblées dans un Code de la commande publique dont la publication est attendue pour la fin de l’année 2018, impliquent de nouvelles façons d’appréhender, passer et répondre à des marchés publics.

L’achat public doit être un véritable levier de politique publique au service de la croissance économique, la transition énergétique et la justice sociale.

Il doit notamment permettre la construction de **bâtiments verts, durables et intelligents**, conciliant performance environnemen-tale et efficacité économique.

Acheteurs publics et opérateurs économiques, êtes-vous prêts ?

Le *Moniteur* et *achatpublic.info* vous donnent rendez-vous le **9 novembre** pour une journée complète de décryptages et retours d’expérience innovants et reproductibles.

Au plaisir de vous accueillir,

CLÉO HOULLIER
Chef de Projets Conférences | Le Moniteur



UNE PUBLICATION DU GROUPE
INFOPRO
digital

VOUS ÊTES CONCERNÉS :

- Maîtrise d’ouvrage publique (État, établissements publics, collectivités territoriales, établissements publics locaux, bailleurs sociaux, hôpitaux) • Architectes • Bureaux d’études • Entreprises de la construction •

RÉFORME DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Acteurs du BTP, ce qui change pour vous

Cette journée sera animée par par Sophie D’AUZON et Nohmana KHALID, journalistes du Moniteur et Sandrine DYCKMANS, journaliste d’achatpublic.info.

8h30 Accueil des participants

9h00 **ALLOCATION D’OUVERTURE- De l’ordonnance marchés publics au Code de la commande publique**

- Bilan de la réforme des marchés publics, un an après : résultats, réussites et blocages
- Le chantier du Code de la commande publique en chiffres : objectifs, calendrier et aperçu du travail de la Commission supérieure de codification

Direction des affaires juridiques
MINISTÈRE DE L’ÉCONOMIE (sous réserve)

9h30 **Quels impacts des lois et décrets 2016-2017 sur les marchés publics de travaux**

- Décret « balai » sur les marchés publics du 10 avril 2017, décret sur les missions de la maîtrise d’œuvre adaptées aux marchés globaux du 5 mai 2017, loi LCAP, loi Sapin 2, loi Égalité et Citoyenneté, loi sur le statut de Paris, etc. : décryptage des principaux textes impactant les règles de la commande publique
- Concours, contrats globaux, interdiction de soumissionner, CAO, régime des OPH, OAB, critère d’attribution, etc. : quelles conséquences concrètes sur les pratiques des acheteurs publics

Aymeric HOURCABIE | Avocat associé | **HPG AVOCATS**

10h15 Pause

10h45 **Retour sur un an de jurisprudences marquantes**
Conseiller d’État

11h30 **TABLE RONDE – Objectif dématérialisation totale au 1^{er} octobre 2018**

- État des lieux du déploiement et détail des obligations des acheteurs publics et des entreprises soumissionnaires
- MPS, DUME, données essentielles, profil d’acheteur : décryptage des derniers textes
- La facturation électronique des marchés de travaux : où en est-on ? Comment se préparer ?

Alexis BOUDARD | Directeur du programme DcANT | **SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LA MODERNISATION DE L’ACTION PUBLIQUE**

Marie EILLER-CHAPEAUX | Directeur des affaires juridiques et européennes | **FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS**

Emmanuel SPINAT | Adjoint à la directrice & AQSSI | **AGENCE POUR L’INFORMATIQUE FINANCIÈRE DE L’ÉTAT**

12h30 Déjeuner

13h30 **TÉMOIGNAGE – Les clés d’une dématérialisation réussie**

- Mode d’emploi d’une dématérialisation totale : de la publicité jusqu’à l’exécution financière du marché en passant par la facturation électronique

Anthony PATHERON | Directeur des Affaires Juridiques et de la Commande Publique Durable | **COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE**

14h00 **Vers la généralisation du BIM dans les marchés publics ?**

- Peut-on imposer le BIM dans les marchés publics ? Dans quelles conditions ?
- Comment rédiger un cahier des charges BIM ? Comment répondre à un appel d’offres intégrant le BIM ?

Xavier PICAN | Avocat associé | **OSBORNE CLARKE**

14h30 **REGARDS CROISÉS – L’achat public vert à l’épreuve de la nouvelle réglementation**

- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTE), prise en compte de la performance énergétique dans certains contrats et marchés publics, exemplarité des bâtiments publics, rénovation tertiaire, etc. : quelles sont les obligations en matière de performance environnementale de l’achat public
- Quels outils offre la réforme pour intégrer l’exigence environnementale dans les marchés de travaux ? Comment un candidat peut-il justifier de sa performance environnementale ?
- Comment raisonner en coût global et coût du cycle de vie

Yann DUMAREIX | Chef du bureau de l’exemplarité du service public au Commissariat général au développement durable (SEEIDD/REAE) | **MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE**

Frédéric GABILLON | Expert-Comptable Associé | **FRÉDÉRIC GABILLON & ASSOCIÉS**

15h30 **TÉMOIGNAGE – Des marchés de travaux performants économiquement et environnementalement**

- Gestion des ressources, déchets, consommation énergétique, gaz à effet de serre, etc. : quels sont les leviers de la performance environnementale dans une opération de travaux
- Objet, spécifications techniques, critères, conditions d’exécution : comment les activer dans le cadre d’un marché public

Yves-René GUILLLOU | Avocat associé-gérant | **EARTH AVOCATS**

Un maître d’ouvrage public

16h00 **REGARDS CROISÉS – Peut-on « favoriser » l’achat public local ?**

- Quelle place pour la préférence locale dans les marchés publics de travaux
- Que peut-on faire ? Les bonnes pratiques des chartes locales pro-PME à la loupe
- Trucs et astuces légaux pour « favoriser » l’accès des PME locales à la commande publique
- Focus : la clause Molière en débat

Jean-Marc PEYRICAL | Avocat associé et Président | **ASSOCIATION POUR L’ACHAT DANS LES SERVICES PUBLICS**

Vincent YOU | Adjoint au maire d’Angoulême et Vice-président | **GRAND ANGOULÊME**

16h45 Fin de journée

Vendredi 10 novembre 2017

RÉALISER VOS ACHATS PUBLICS EN CONCILIANT PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Maîtriser les fondamentaux de l’achat public durable et son cadre juridique

Objectif de la formation :

- ✓ Savoir réaliser des achats durables tout en prenant en compte les impératifs d’optimisation et de sécurisation de vos marchés publics

Formation animée par :

Romain TOURNEREAU
Responsable du service coordination de l’achat
BREST MÉTROPOLE

Programme :

- Définir les notions de développement durable et d’achat durable : enjeux, historique, contenu et obligations

- Traduire les concepts clefs de l’achat durable
Les achats écoresponsables et socio-responsables

- Acquérir une vision synthétique de l’ensemble des textes régissant les achats publics durables
Focus sur l’ordonnance et ses décrets d’application

- Connaître les labels et référentiels en matière d’achat durable E.M.A.S et ISO 14001 etc.

- Savoir définir vos besoins et définir une stratégie d’achat durable

- Optimiser la sélection des candidatures et l’analyse des offres

- Réussir la bonne exécution du contrat
Reporting, contrôles clause de progrès, pénalités...

- Mettre en œuvre une stratégie en faveur des achats durables à l’échelle de votre structure
Savoir auto-diagnostiquer son organisation et évaluer vos achats durables

CAS PRATIQUE
Sur des types d’achats différents

Retrouvez le programme détaillé de ces événements sur
events.lemoniteur.fr

Contact :
elvire.roulet@infopro-digital.com